

Lectoure renouvelle son label « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France »



Lectoure renouvelle son label « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France »

La ville de Lectoure a renouvelé le 28 octobre sa convention de labellisation « Commune – Halte sur les Chemins de Compostelle » pour une durée de trois ans. L'équipe de l'Agence française des chemins de Compostelle a été reçue par Monsieur le maire, en présence de la directrice générale des services et de l'Office de tourisme.

Depuis sa labellisation, la mairie a apporté de nombreuses améliorations. Elle a notamment installé des clous au sol pour matérialiser le passage des pèlerins, fait construire une bergerie au Jardin deu Houtanèr pour les accueillir en cas de pluie, ainsi que deux food trucks : l'un présente chaque lundi soir et l'autre chaque dimanche soir.

Brice Mallet, de l'Office de tourisme, a ensuite fait visiter la ville et quelques-uns de ses points clés.